



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA
MARTINIQUE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R02-2016-104

PUBLIÉ LE 28 OCTOBRE 2016

Sommaire

PREFECTURE -DALI

R02-2016-10-27-001 - ORDRE DU JOUR - Commission Départementale d'Aménagement
Commercial (1 page)

Page 3

PREFECTURE -DALI

R02-2016-10-27-001

ORDRE DU JOUR - Commission Départementale
d'Aménagement Commercial

Publication au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture



PREFET DE LA MARTINIQUE

Ordre du jour

Commission départementale d'aménagement commercial

le mardi 8 novembre 2016

à la préfecture

à 10h

Examen de la demande de la SAS GLSA relative à une demande d'autorisation en vue de l'extension de l'ensemble commercial de DILLON, par le déplacement de la boutique de vente de produits biologiques « LA VIE CLAIRE » au sein d'une cellule de 290 m². Cette surface de vente supplémentaire porte la surface totale de vente de l'ensemble commercial à 3253,17 m².

Ce projet est implanté sur la commune de Fort-de-France.

L'ordre du jour de la réunion sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

27 OCT 2016

Préfecte Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture
de la Région Martinique

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE